Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé (9-10 heures)

SEQUENCE I- L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France (4-5h)

INTRODUCTION:

La défaite militaire de la France en 1940 puis l'occupation du pays par les nazis jusqu'en 1944 ont rompu l'unité de la nation. Profondément divisés après la guerre, les Français ont construit des mémoires différentes de cette période, selon la façon dont ils l'avaient vécue et selon l'attitude qu'ils avaient adoptée face à l'occupant et face au gouvernement de Vichy. Certaines de ces mémoires se sont longtemps imposées au détriment des autres. Grâce à la confrontation des témoignages et des sources, les historiens ont progressivement mis en lumière les processus de construction de ces mémoires et ont contribués à réhabiliter celles qui avaient été oubliées.

Analyse du sujet

Histoire

L'Histoire est une science humaine et sociale qui travaille à partir de sources diverses faisant l'objet d'un travail critique.

Mémoire

Plus subjective, la mémoire relève d'un rapport affectif aux évènements passés. Elle peut donc être plurielle et entrer en complémentarité ou en concurrence avec le travail de l'historien.

Devoir de mémoire

Expression apparue dans les années 1990 à propos de la seconde guerre mondiale, le « devoir de mémoire » repose sur l'idée d'une obligation morale de se souvenir d'un événement traumatisant afin de rendre hommage aux victimes. Fondé sur le principe du »plus jamais ça », le devoir de mémoire est défendu par des associations « porteuses de mémoire(s) », par des collectivités territoriales ou même par l'Etat. L'expression est critiquée par les historiens qui préfèrent parler d'un « devoir d'histoire » qui ne serait jamais soumis à aucune pression extérieure au champs historique (Primo Levi, le devoir de mémoire, Mille et une nuits, 1997)

<u>Accroche: p 18 Photographie censuré de nuit et brouillard/</u> Pourquoi cette image est-elle censurée en 1956 ?on aperçoit un gendarme français hors la collaboration est occulté pendant cette période.

Le passé laisse des traces susceptibles d'unir ou de diviser les hommes. Sur un moment aussi sombre que la Seconde Guerre mondiale, les mémoires peuvent être douloureuses, occultés, passionnées, partielles ou officialisées.

Dans tous les cas, ce sont des discours, des représentations subjectives du passé, ainsi on distingue histoire (objective) et mémoire (subjective).

Le travail de l'historien est multiple sur les mémoires de la Seconde Guerre mondiale :

- relecture du conflit avec la mise en lumière des faits occultés.
- Examine la place de ces mémoires (rôle du pouvoir, lobby
- Prise de distance avec les débats publics.

Problématiques

-Comment se construit, dès la Libération une mémoire officielle de la Seconde Guerre mondiale en France Et Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale se manifestent-elles depuis les années 70 ?

I / L'historien face aux mémoires immédiates. (1945-années 1960)

A. La célébration des « mémoires résistantes »

-L'opposition Gaullistes/communistes

Les gaullistes et le Parti communiste représentent les deux principales forces numériques de la Libération. Unis dans le combat contre l'Allemagne nazie après 1941, puis dans le combat pour la reconstruction de la France à la Libération, ils s'affrontent à partir de 1947, chacun prétendant être l'incarnation la plus légitime de la Résistance pour mieux asseoir leur influence politique dans la France de l'après-guerre. En effet les débuts de la guerre froide marquent la fin de cette union ; le PCF quitte le gouvernement et devient une force d'opposition. Les gaullistes et les communistes cherchent à utiliser leurs faits de résistance et leurs martyrs pour valoriser leur camp, et, parfois, à amoindrir les actions du camp adverse.

Les communistes développent l'image du parti martyr, celui des « 75 000 fusillés », destinée à effacer l'attitude ambiguë du PCF de 1939 à 1941, lorsque l'Allemagne et l'URSS étaient liées par le pacte de nonagression, quitte à commettre un léger mensonge (30 000 civils et 25 000 résistants toutes tendances confondues sont morts au combat en France).

Ils défendent la résistance intérieure, celle qui aurait vraiment fait face au danger et libéré la France, ils célèbrent le 22 octobre, jour de la mort de Guy Moquet. Tandis que la résistance extérieure, celle de De Gaulle n'aurait eu qu'un rôle limité. Les Gaullistes célèbrent le 18 juin, l'appel du général de Gaulle à la résistance.

- Les années 60 marquent l'apogée du mythe Résistancialiste

Doc 3 p 25 Ainsi, la tonalité « résistancialiste » (terme forgé par l'historien Henry Rousso, ce terme désigne un mythe qui vise à minimiser le soutien accordé par la société française à Vichy, à faire de la résistance un objet de mémoire, et à assimiler celle-ci à l'ensemble de la nation) domine : elle est renforcée par les écrits des Historiens.

Doc 4 p 31 question livre

Ces extraits du discours d'André Malraux, prononcé à l'occasion du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964, (C'est un discours de Malraux ministre de la culture du général de Gaulle, écrivain engagé depuis la guerre d'Espagne, La France de la V République sort à peine de la décolonisation et cherche à redorer son blason.) est l'occasion de présenter une vision unie de la Résistance. En effet Malraux rappelle la pluralité politique de la Résistance, qui regroupe des « mouvements », « partis » et « syndicats » pluriels. Résistants intérieurs, armée de la France libre, communistes, gaullistes, tous choisissent en 1942 de s'unir sous les ordres du général de Gaulle. La figure de Jean Moulin, héros martyr de la Résistance, homme de gauche convaincu, initiateur de programme du Conseil national de la Résistance, mais aussi missionné par de Gaulle pour unifier la Résistance intérieure, est donc une figure qui permet d'unir les mémoires gaullistes et communistes

Avec le retour au pouvoir de De Gaulle en 1958, la mémoire gaulliste de la guerre s'impose. De Gaulle se place comme l'homme du 18 juin, comme le rassembleur. C'est lui qui fait du Mont Valérien, un fort militaire à l'ouest de Paris où 4 500 résistants furent fusillés, le mémorial de la France combattante en 1959. Entre, 1960 et 1969, une vingtaine de musées traitant de la France combattante sont créés. De nombreuses stations de métro rendent hommage aux résistants en prenant leur nom (Colonel Fabien, Charles Michels, D'Estiennes d'Orves, Gabriel Péri...). Le 19 décembre 1964, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon. Cette cérémonie est retransmise à la radio, en particulier dans les lycées. Moulin était un socialiste, préfet révoqué par Vichy, qui va rallier De Gaulle et unifier, pour lui, la Résistance intérieure. Indirectement, cela fait de De Gaulle l'unificateur de la résistance. Enfin, le concours national de la Résistance et de la Déportation est créé en 1961. Cette volonté d'unité autour de l'homme du 18 juin est à replacer dans le contexte de la Guerre d'Algérie qui divise à nouveau la France.

Le cinéma, révélateur d'une époque [F]:

Les films de cette période traduisent cette pensée unanimiste. Il s'agit de glorifier l'action de la résistance, montrer une France victorieuse, une France qui se bat... « Une France éternelle ».

- La bataille du rail R. Clément, 1946 CNS http://portail.cns-edu.net (durée : 5mn06s) exploiter à partir du plan n°16 (2mn20s)
- L'armée des ombres J.P. Melville présente le destin tragique d'un groupe de résistants dans la France libre. C'est une réflexion sur l'engagement résistant, traite des doutes des hommes quant il s'agit d'éliminer un traître ou de leurs peurs face à la torture. film franco-italien de Jean-Pierre Melville sorti sur les écrans en 1969, adapté du roman du même nom de Joseph Kessel.
- Paris brûle-t-il? *Paris brûle-t-il*? est une fresque historique qui montre les faits de Résistance et les actions militaires qui, en août 1944, conduisent à la Libération de Paris et à la reddition du général von Choltitz, commandant en chef de la Wehrmacht à Paris.

B- La déformation des mémoires de Vichy

-Vichy, une parenthèse dans l'histoire

Au sortir de la guerre, la France doit faire oublier les événements consécutifs à la défaite de 1940, en particulier la France de Vichy. La défaite de 1940 a été effacée par la victoire des armées de la France Libre et le rôle des résistants de l'intérieur et de l'extérieur est largement mis en avant. La France de Vichy n'est considérée que comme une parenthèse, un régime de fait mais n'est pas la République. C'est pourquoi, le 9 août 1944, le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) décide l'annulation de tous les actes de Vichy. Cette attitude permet de minimiser voire de masquer les crimes de Vichy au profit de l'action de la Résistance. La première décision est de mettre fin à l'épuration sauvage et d'organiser l'épuration légale.

Quels sont les 2 types d'épurations ? qui visent-elles ?

Avant la Libération, l'exécution d'environ 6 000 personnes, dénonciateurs, agents auxiliaires de la police allemande, miliciens ou membres de partis collaborationnistes s'était inscrite dans le cadre d'une guerre sans merci. Après le départ de l'armée allemande, elle s'ouvrit par la chasse aux miliciens et aux militants collaborationnistes, qui furent souvent abattus sommairement ou fusillés après un jugement rapide d'une cour martiale. Puis vint le tour des autres, suspects de collaboration ou simplement coupables d'obéissance à l'État français. Quelques centaines de milliers d'hommes et de femmes furent ainsi rassemblés dans des camps improvisés. La tonte se présente comme une prise de guerre facile qui compense la frustration de la débâcle. Les lynchages sont également nombreux. Ces épurations sauvages résultent de la haine accumulée durant les années d'occupation et de la vengeance personnelle. Cette épuration désordonnée s'accompagna d'un certain nombre d'exécutions arbitraires, estimé entre 10 000 et 20 000. Elle fut peu à peu enrayée par l'installation des juridictions officielles.

Il faut aussi rétablir l'unité de la France. Après l'épuration sauvage (environ 10 000 exécutions sommaires, environ 20 000 femmes tondues accusées de « collaboration horizontale »),

le nouveau pouvoir impose une épuration légale, à partir de novembre 1944, qui a pour objectif de condamner les principaux responsables de la collaboration avec l'Allemagne. <u>Pétain est condamné à mort mais sera gracié et mourra en 1951 à l'île d'Yeu. Laval est exécuté le 15 octobre 1945.</u> Les hommes politiques seront frappés d'indignité nationale (perte des droits civils et politiques) mais elle sera temporaire. L'épuration reste limitée (125 000 procès qui débouchent sur près de 1 500 exécutions, environ 44 000 peines de prison ou de travaux forcés et 50 000 peines d'indignité nationale) afin de permettre la reconstruction du pays et de réduire l'influence des résistants, majoritairement communistes, dans la nouvelle administration. D'autant que la collaboration n'est, de toute façon, que le fait d'une minorité.

- le vote des lois d'amnistie par la IVe république

(1946, 1947, 1951 et 1953) ayant pour objet de faire oublier la période 1940-1944 : il y avait ainsi près de 30 000 détenus en 1946, ils sont moins de 1 000 en 1954 et une dizaine en 1960. Par ailleurs, De Gaulle en 1950 considère que la détention de Pétain est inutile. La France a ainsi reconstruit son identité politique et morale moyennant l'oubli et le refoulement d'une partie de son passé alors que de nombreux déportés restent marqués par l'univers concentrationnaire.

-Tentative de réhabilitation du maréchal Pétain

<u>Doc 2 p 36</u>: Histoire de Vichy de Robert Aron en 1954 qui développe la théorie du glaive et du bouclier.

Il aurait été le « bouclier » qui protégeait la France et préparait l'action de De Gaulle, qui aurait été « l'épée » (cf. Robert Aron, Histoire de Vichy, 1954). De même, il y aurait eu un bon Vichy, Pétain, et un mauvais Vichy, Laval....

Pour expliquer ces tentatives de réhabilitation de Pétain à cette époque, il faut tenir compte:

- -Dans le contexte de la guerre froide et du départ des communistes du gouvernement en 1947, la droite se relève. Elle défend le mythe du double jeu de Pétain qui avait déjà été défendue en 1945 lors du procès de Pétain.
- Cette idée est reprise par Aron qui na pas accés aux archives de l'Etat Frabnçais mais qu'à celles du procès.

Cette opposition met en valeur les cicatrices non encore refermées de la mémoire de la guerre. Malgré ces divergences, la volonté d'unité persiste

- Création d'une association pour a défense de la mémoire du maréchal Pétain.

Elle est fondée en 1951 après sa mort. Elle souhaite le transfert de ses cendres à l'ossuaire de Douaumont (site de Verdun) et demande une révision de son procès.

Etude d'une affiche

Diapo: les tentatives de réhabilitation du maréchal Pétain

Quatre épisodes, représentés chacun par une vignette légendée, sont mis en évidence dans la biographie en image de Philippe Pétain que nous propose ce document. Le Maréchal est par ailleurs représenté "en majesté" au centre de la composition, portant son uniforme mais aussi une canne soulignant son grand âge et son dévouement désintéressé envers les jeunes générations, représentées par des scouts en uniforme à l'arrière-plan. L'affiche évoque la forme d'une croix, allusion transparente au sacrifice quasiment "christique" de celui qui a fait "don de sa personne", comme le souligne le texte en bas de page.

Les deux premières vignettes et le texte qui les accompagne soulignent le principal titre de gloire de Philippe Pétain pour les "pétainistes". D'abord montré comme le vainqueur de Verdun en 1916, puis comme le chef qui, muni de son bâton de Maréchal, signe l'armistice en juin 40 pour sauver tant les populations civiles que l'armée sur le point de capituler, il est le sauveur, le chef le plus légitime, celui qui a "protégé" la France.

Les deux dernières vignettes montrent Pétain injustement emprisonné en 1945 après que sa condamnation à mort, imputée aux "traîtres communistes", ait été commuée en détention perpétuelle, puis honoré après sa mort par l'hommages des anciens combattants. C'est en leur nom que la revue "Aspects de la France" demande le transfert des cendres de Philippe Pétain au Fort de Douaumont. (A la mort de Pétain, en 1951, on assiste ainsi à la fondation d'une association pour la défense de la mémoire du Maréchal Pétain espérant le transfert de ses cendres à l'ossuaire de Douaumont et demandant une révision de son procès). La popularité du Maréchal auprès du peuple évoquée par cette affiche n'est pas entièrement imaginaire. Idolâtré pendant la guerre, il reste après 1945, dans l'esprit de beaucoup, le vainqueur de 1918, qui aurait fait de son mieux sous l'Occupation. Sa politique de Collaboration est éludée (comme dans cette présentation) quand on n'en fait pas porter la responsabilité sur d'autres (Pierre Laval, notamment). Des années plus tard, le Président François Mitterrand fait encore fleurir la tombe du vainqueur de Verdun tous les 11 novembre, jusqu'à ce que l'information soit divulguée et provoque un scandale.

Les nostalgiques de l'Etat Français se situent donc, dans les années Cinquante comme plus tard, à droite des Gaullistes et des modérés. Ces tenants de l'extrême-droite opposés au Libéralisme comme au Communisme, se réclamant volontiers de traditions catholiques et royalistes, font de Pétain une sorte de héros national incompris et nient le plus souvent la réalité de la Collaboration.

C/ Des mémoires niées, oubliées.

Mémoire des déportés (INA durée : 1mn52s)

- Qui sont les déportés selon les infos? Que cherche-t-on à faire dans ces infos?

- La mémoire juive de la déportation raciale ne trouve que peu de place pour s'exprimer: elle est marginalisée.

Texte de Simone Veil doc 1 p 34 +

Avec le retour des premiers déportés, apparaît une prise de conscience, sous forme de choc, de l'univers concentrationnaire. Mais pas reconnue : il est inclus dans la vaste famille des « déportés politiques » politiques de référence du déporté est celle du présistant et l'amalgame est fait entre tous les premiers de camps, dont Buchenwald, Auschwitz que Dachau, selon les sensibilités, constituent les exemples emblématiques. S'instaure une mémoire patriotique de la déportation qui regroupe toutes les victimes du nazisme. Les premiers monuments ou les premières plaques indiquent que les victimes sont « mortes pour la France » au même titre que les résistants ou les militaires (femmes, enfants et vieillards seraient ainsi morts au champ d'honneur). Le caractère spécifique du génocide est ainsi gommé et la responsabilité de l'Etat français oubliée.

Par ailleurs, les associations juives souhaitent d'abord affirmer leur appartenance à la communauté nationale, et leurs urgences vont à l'entraide et à la reconstruction.

Ensuite, les rescapés des centres d'extermination occupent une place modeste au sein de l'ensemble de ceux qui reviennent de déportation : 54 % du total des partants, mais 6 % des survivants ; leurs témoignages, nombreux dans les toutes premières années de l'après-guerre mais difficilement reçus par la société, se tarissent ensuite.

- « Les victimes sont toujours gênantes. Leurs plaintes sont lassantes pour qui désire retrouver au plus vite la sérénité bienveillante des jours » Emmanuel Mounier dans le journal l'Esprit en septembre 1945.
- La mémoire de la déportation raciale émerge difficilement car les rescapés des camps adoptent le silence face à une société qui n'est pas prête à l'entendre, Simone Veil disait «on ennuyait»! Le livre de Primo Levi sur son expérience à Auschwitz ne rencontre pas un large lectorat.
- Les déportés politiques, qui incarnent la lutte, sont reconnus officiellement et solennellement au contraire des déportés raciaux.

- Il y a également les Tziganes dont la mémoire ne peut se constituer dans l'espace public:

- Les Tsiganes qui ont une tradition orale et pas écrite, ont du mal à mettre en place une mémoire spécifique.
- De plus les lieux d'internement ont disparu, donc pas lieu de mémoire.
- Enfin ils ont considérés comme des mauvaises victimes (nomades et apatrides) et l'Etat pratique une politique du silence.

- Les malgré-Nous : doc 4 p 25

Le verdict de Bordeaux, qui conclut à la culpabilité de treize Malgré-Nous qui ont participé au massacre d'Oradour-sur-Glane, est très mal accueilli en Alsace : en effet ces jeunes hommes ont été enrôlés de force dans l'armée nazie. Pour les Alsaciens, les Malgré-Nous sont donc des victimes.

Ce sont tous les habitants de l'Alsace et la Moselle qui ont été incorporés de force dans l'armée allemande.

- Les sodats de 1940/ la France combattante s'incarne dans la resistance. Ces combattants dont 90000 sont morts et 120000 blésses + 2 millions de prisonniers en Allemagne. Mais ils ne disposent d'aucune gloire.

Après l'opposition entre les mémoires communiste et gaulliste, les années 1970 vont amorcer une période de travail historique, scientifique, sur les mémoires de la guerre

II- <u>L'historien se penche sur les différentes mémoires: remise en question des mémoires</u> (Des années 1960 - Aux années 1990)

A. La prise de conscience de la collaboration

Un nouveau contexte favorable à une remise en question du mythe résistancialiste

1968, remise en question des valeurs de la société par une génération née après la guerre. 1970, mort de de Gaulle, il est alors critiqué. Giscard d'Estaing supprime la commémoration du 8 mai 1945 au nom de l'amitié franco-allemande.

<u>Docs 1 et 3 p 27</u> comment les mémoires de la Seconde guerre mondiale se transforment-elles depuis les Années 1970 ? => **prise de conscience de la collaboration**

- Parmi les acteurs de ce renversement de la mémoire: des cinéastes comme Marcel Ophüls.

1971, le film de Marcel Ophüls, le chagrin contribue à détruire le consensus résistancialiste: il met en lumière:

- Vidéo: Pétain à Clermont-Ferrand en 1942 https://www.youtube.com/watch?v=055oXadCX8o Le maréchal est acclamé par la foule, on voit la collaboration avec le salut nazi. Ce passage contribue à détruire le mythe d'une France héroïque.
- La collaboration jusqu'alors occultée: voir des anciens collaborateurs témoigner est une révélation pour les Français des années 1970.
- Le régime de Vichy a mis en place le statut des Juifs en 1940 sans aucune demande allemande. Le statut des Juifs est plus sévère que celui des nazis. La police et la gendarmerie participe aux rafles, aux exécutions, la France est couverte de camps de concentration
- La diversité des attitudes des Français: peu résistèrent, peu collaborèrent (5% environ), la plupart furent attentistes, beaucoup furent pétainistes au début et gaullistes à la fin. Ils se méfiaient du gouvernement mais restaient attachés à Pétain.
- Le mythe «tous des héros» est balayé par un autre mythe «tous des salauds» notamment avec les délations.

Television refuse diffusion jusqu'en 1981

- doc 3 p 27 : Un historien américain joue un rôle capitale pour éclairer la réalité de Vichy: Robert Paxton.

Robert Paxton, universitaire et historien américain.

- Il remet en question dans La France de Vichy (1972) la façon dont les historiens comme Robert Aron présentaient le rôle de Vichy.
- Il remet en question le mythe du résistancialisme.
- Il utilise les archives allemandes détenues aux E-U. Il ne peut utiliser les archives françaises car elles ne sont pas consultables avant 30 ans.

Idées centrales du livre:

- La collaboration n'est pas imposée par les Nazis. C'est une initiative française
- Vichy a eu une politique de rénovation de la société française indépendante des nazis, notamment la politique antisémite. L'historien est persuadé que sans le concours de l'administration et des forces policières de Vichy jamais le Reich n'aurait eu les moyens de déporter 76 000 juifs de France.
 - L'objectif de Vichy: avoir plus d'indépendance de la part des Allemands et montrer aux Français que c'est bien l'administration de Vichy qui gouverne

B- L'émergence d'une mémoire juive

- Le procès Eichmann (1961) permet la libération de la mémoire juive. diapo vidéo

Eichmann est au coeur du dispositif génocidaire: il a organisé "la solution finale" et son procès crée l'émotion et met fin au grand silence.

Ce procès permet aux historiens de connaître de nombreux aspects du processus de destruction des Juifs d'Europe : shoah par balles, camion à gaz, chambre à gaz...et impulse le développement d'une mémoire propre à la déportation.

Pour la première fois la spécificité du génocide est affirmée devant l'opinion internationale. En France , les crimes contre l'humanité deviennent imprescriptibles en 1964

Cela permet à des associations comme les filles et Fils des dépotés juifs de France de voir le jour de Beate et serge Klarsfeld. Ils luttent pour la condamnation des responsables de la déportation.

C- La remise en question de la mémoire sur Vichy suscite des réactions négationnistes.

Cette mémoire juive est menacée par la renaissance de l'antisémitisme en France et l'essor du négationisme

Document: article de l'Express de 1978, interview de Darquier de Pellepoix.

En 1978 dans l'Express, Darquier de Pellepoix ancien commissaire aux affaires juives sous le régime de Vichy, et vivant tranquillement dans l'Espagne franquiste et post franquiste, affirme qu'à Auschwitz «on n'a gazé que des poux ». L'article fait scandale et dévoile au grand jour les théories négationnistes

Le **négationnisme** consiste ainsi à prétendre, notamment par la négation de l'existence des chambres à gaz ou de la volonté d'extermination des Juifs d'Europe par les nazis, que la réalité de ces crimes relèverait de mythes

En 1980 un professeur de lettre à l'université de lyon, Robert Faurisson, déclare que « les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des juifs forment un seul et même mensonge historique »

Face à ces thèses, de historiens comme Pierre Vidal-Naquet se mobilisent. En 1987, dans « les assassins de la mémoire »ce dernier souligne l'absence totale de sérieux scientifique des discours négationistes. Les survivants du génocide prennent alors la parole, au nom d'un devoir de mémoire, ce ui entraine une succession de témoignages et la réalisation de documentaire comme la Shoah de claude Lanzmann (1985)

III / L'historien devant les enjeux mémoriels (Années 1990 à nos jours) ·

A- La déferlante mémorielle

-Dans les années 80-90, la traque des criminels de guerre aboutit à une série de procès :

En 1987, Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon et tortionnaire de Jean Moulin est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité notamment pour la rafle des enfants d'Izieu.

En 1994, Paul Touvier, ancien chef de la Milice lyonnaise est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'exécution de sept otages juifs à Rillieux.

En 1997, le procès Papon, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde est condamné à 10 ans de réclusion et à la privation de ces droits civiques pour avoir supervisé la déportation de 1700 juifs vers Drancy.

En 1987, Jean-Marie Le Pen déclarait que l'existence des chambres à gaz « est un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale » et refuse de répondre à la question du journaliste qui lui demande s'il considère « qu'il y a eu génocide juif par les chambres à gaz ». Il ajoute: « les historiens dits "révisionnistes" mettent, eux, en doute le moyen de cette extermination – les chambres à gaz – et son étendue – les six millions. N'étant pas spécialiste, j'ai entendu comme tout le monde le chiffre de six millions, mais je ne sais pas exactement comment il est établi ».

Cette provocation pousse le parlement a adopter la loi Gayssot :

Diapo :L'Etat met en place la **loi mémorielle Gayssot** qualifiant de délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité. (1990). Une loi mémorielle est une loi dont le rôle est de veiller au respect des mémoires.

Diapo: En 1993, François Mitterand est confronté à la révélation de son passé vichysto-résistant. il a été décoré de la francisque par Pétain et il participera au gouvernement de Vichy avant d'entrer dans la Résistance en 1943. Il dînera avec Bousquet dans les années 80, Bousquet qui était le secrétaire général de la police de Vichy et il fleurit la tombe de Pétain de 1984 à 1992. Alors, il institue la « journée nationaleà la mémoire des victimes de persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français »(1940-1944), le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du vel d'Hiv (1942). Toutefois, François Mitterrand refuse de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la déportation.

B- la reconnaissance politique des faits historiques : Le temps du devoir de mémoire

Doc 5 p 35: La rupture intervient avec le discours de Jacques Chirac en 1995 lors de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv. Pour la première fois, un président de la République reconnaît la responsabilité de l'Etat français dans la déportation. « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français. ». Les résistants sont associés sont à de nouveaux héros les Justes sauveur de Juifs pendant l'Occupation. Ainsi en 2007, les Justes de France font leur entrée symbolique au Panthéon.

En 1997, Le premier ministre Lionel Jospin, et en place une mission d'étude sur la spoliation des juifs de France pendant l'occupation afin d'indemniser les familles.

En 2005, le mémorial de la shoah est inauguré à paris

Nicolas Sakozy redonne un statut héroïque à la Résistance, notamment par sa décision de faire lire la lettre de guy Môquet.(2007) DOC 2 p 27 : de quoi s'agit-il?

Le 18 janvier 2007, une cérémonie au Panthéon rend officiellement hommage aux « justes de France ». Quant aux « malgré nous », ils sont officiellement reconnus comme des victimes du nazisme le 8 mai 2010.

En 2013 François Hollande décide de créer une journée du souvenir de la Résistance le 27 mai, en commémoration de la création du CNR.

Doc 4 p 27 : Quelle décision est prise par F. Hollande ? pourquoi ces 4 résistants ? En février 2014 F.Hollande annonce l'entrée au Panthéon de 4 résistants qui incarne différentes formes d'engagements.

Mais certains groupes sont encore relégués dans la mémoire nationale. C'est le cas des Tziganes qui, victimes d'un génocide, n'ont toujours pas, en France de journée de commémoration ou d'hommage officiel

C- Une volonté des historiens de prendre leurs distances

- ► Commémorer la déportation s'affirme au cours des années 1990 comme un « devoir de mémoire », c'est-à-dire l'obligation morale de se souvenir d'un événement traumatique afin de rendre hommage aux victimes. Les interventions d'historiens appelés comme experts dans certains procès (celui de Paul Touvier en 1994, de Maurice Papon en 1997) font débat. Certains considèrent que leur tâche peut être d'éclairer le jury en replaçant dans leur contexte historique les actions des prévenus. D'autres refusent cette fonction : pour eux, le récit historique ne ressaisit pas les comportements individuels dans toutes leurs nuances.
- Les historiens expriment aussi leur méfiance vis-à-vis des lois mémorielles au nom d'une liberté de la recherche qui risquerait d'être entravée par une histoire officielle. Aussi, l'obligation faite par Nicolas Sarkozy en 2007 de lire dans les lycées la dernière lettre de Guy Môquet, jeune communiste fusillé par les Allemands, est accusée de favoriser une approche émotionnelle du passé. En 2008, l'historien Pierre Nora crée l'association « liberté pour l'histoire ». Sous son action, une commission parlementaire préconise de ne plus adopter de telles lois.

La France a fait un important travail d'histoire pour assumer les crimes de l'État français pendant la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement, le génocide des Juifs est entré progressivement dans la mémoire collective et s'est même mondialisé puisque la commémoration du 27 janvier (libération d'Auschwitz) a été adoptée par l'Union européenne et l'ONU.

CONCLUSION

Après l'indispensable période de deuil et d'unanimité qui suit la libération, les différentes mémoires de la seconde guerre mondiale n'ont jamais cessé de s'affronter. La France a réussi sa réconciliation avec l'Allemagne, mais pas avec elle-même. Le mythe résistancialiste a refoulé Vichy pendant un quart de siècle, puis dans les années 70, le sentiment de culpabilité diffus s'est installé pour un nouveau quart de siècle : la mémoire juive portée par les descendants des survivants devient alors la gardienne de la mémoire de la Shoah. Ce n'est qu'en 1995, 50 ans après, que la République Française solde ses comptes avec le régime de Vichy et reconnaît la participation de la France au génocide.